

Synthèse réflexive : Définition et notation

La synthèse réflexive est à intégrer au portfolio remis au semestre 6 (Bachelor 3). Elle a pour objet la production d'une synthèse démontrant la capacité à se remettre en question dans le but d'analyser et d'évaluer ses actes et actions au cours des différentes expériences professionnelles vécues pendant le programme.

Objectif : Réfléchir à ses expériences professionnelles en les conceptualisant pour les faire évoluer.

L'analyse réflexive fait appel à 4 temps :

1. Décrire l'activité qui a été vécue
2. Analyser l'activité vécue afin de comprendre ou d'expliquer ce qui s'est passé
3. Décrire les nouvelles compétences à mettre en œuvre
4. Proposer des pistes d'action pour la mise en œuvre de ces nouvelles compétences

La synthèse comptera entre 2 500 mots au minimum. Elle devra être rédigée et faire l'objet d'un plan. Des exemples concrets devront être décrits et commentés.

Evaluation de la synthèse : Elle se fait sur 20. Chaque critère équivaut à 5 points maximum

	En-deçà des attentes 0 point	A la limite des attentes 2 points	Satisfait les attentes 3 points	Au-delà des attentes 5 points
Rapport	Le rapport ne respecte pas les consignes. La présentation n'est pas professionnelle.	La forme du rapport est perfectible. Elle est à professionnaliser.	Le rapport respecte la plupart des consignes de forme. La présentation est professionnelle.	Le rapport respecte les consignes de forme. La présentation est professionnelle. Le style est clair et fluide. La présentation est professionnelle.
Qualité de la langue	La syntaxe et l'orthographe sont très faibles	La syntaxe et l'orthographe sont difficiles mais le texte est compréhensible	La syntaxe est assez claire. Quelques imperfections et fautes.	La syntaxe est claire et fluide. Pas ou très peu de fautes.
Compréhension de l'exercice	Manque de clarté et de précision sur les éléments demandés. Le texte ne permet pas de se représenter les différentes expériences. Présentation insuffisante des situations.	Les situations sont décrites. Les instruments mis en œuvre et/ou à mettre en œuvre sont présentés de façon compréhensible. Compréhension suffisante des situations et de l'approche adoptée.	Les situations sont décrites clairement. Leur intérêt est cerné. La démarche adoptée et les méthodes utilisées sont abordées. Une réflexion critique est amorcée témoignant d'une capacité de prise de recul. Le texte atteste d'une certaine maîtrise des processus mis en œuvre et à mettre en œuvre.	Les missions et situations sont clairement décrites. Les faits exposés sont soumis à analyse. L'ensemble démontre une bonne compréhension de l'environnement professionnel. Très bonne compréhension des éléments demandés. Réelle capacité d'abstraction témoignant de la capacité à conceptualiser son vécu et à se projeter.
Restitution des expériences et capacité à mettre les expériences en lien avec des actions correctives à mettre en place et de nouvelles compétences à déployer	Peu de recul sur les tâches réalisées, manque de mise en perspective. Les apports de l'expérience et les lacunes observées ne sont pas ou insuffisamment décrits.	Quelques apports sont compris et argumentés. Les compétences acquises sont identifiées, et quelques points d'amélioration sont évoqués.	Apports de détails pertinents liés à l'expérience professionnelle. Analyse correcte des points forts et faibles.	Présentation détaillée et illustrée. Esprit et regard critiques.